

RAPPORT DE GESTION 2020



Association
Accompagnement
Migration
Intégration



Assemblée générale du 18 juin 2021



SOMMAIRE

Préambule	page 3
AAMI70.....	page 4
Rapport Moral	page 5
Rapport d'activités	page 7
Actions transversales	page 7
Accès aux droits	page 7
Approche culturelle des soins.....	page 9
Participation à des manifestations citoyennes.....	page 10
Animations socio éducatives	page 11
Animations de vie sociale	page 11
Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE)	page 12
Accompagnement scolaire (CLAS)	page 13
Citoyenneté.....	page 14
Culture et langue française	page 15
Sport et citoyenneté	page 16
Formations	page 17
Formation linguistique à visée professionnelle	page 17
Français langue étrangère complémentaire	page 18
Formation linguistique CIR A1	page 19
Formation linguistique CIR A2	page 20
Dispositif de Formation Linguistique (DFL).....	page 21
Une formation pour moi c'est possible (UFPM)	page 21
Dispositif amont de la qualification (DAQ)	page 22
Fracture et accompagnement numérique.....	page 22
Valeurs de la République et Laïcité	page 23
Rapport Financier.....	page 24
Perspectives.....	page 29
Activités prévisionnelles.....	page 29
Budget Prévisionnel	page 31

PREAMBULE

En Haute-Saône, 6478 personnes majeures étrangères (hors résidents de l'Union Européenne) détiennent un titre de séjour, soit environ 2,7% de la population du département.

Parmi elles, 184 sont des primo-arrivants, c'est-à-dire des personnes ayant obtenu leur premier titre de séjour en 2020 (contre 286 en 2019).

Le 1^{er} motif de séjour en France est l'immigration familiale (35% des primo-arrivants) devant les bénéficiaires de la protection internationale (27% des primo-arrivants).

Alors que l'immigration familiale est constituée à 59 % de femmes, 82% des réfugiés et demandeurs d'asile sont des hommes.

Quel que soit le motif de leur entrée en France, l'absence de maîtrise du Français constitue le frein principal à une intégration réussie. C'est la raison pour laquelle les heures de cours de français entrant dans le cadre du contrat d'intégration républicain ont été doublées.

La crise sanitaire de 2020 ne permet pas de faire un bilan fiable de ce doublement, d'autant que cette mesure intervient alors que de plus en plus nombreux sont les primo-arrivants en situation d'illétrisme ou d'analphabétisation, nécessitant de fait, une prise en charge allant au-delà des cours de Français.

Au sortir du contrat d'intégration républicain, l'accompagnement doit se poursuivre afin d'améliorer l'accès à l'emploi à travers une meilleure maîtrise du système économique français et des éléments linguistiques spécifiques.

C'est dans ce contexte que l'action d'AAMI70 prend pleinement sa place depuis 1974.

AAMI70

Objet de l'Association :

Association loi 1901, AAMI70 a pour but l'intégration et la promotion sociale des populations d'origine étrangère ou défavorisées, par l'accueil, la médiation, l'information, le conseil technique, l'animation, la formation et l'aide à la recherche d'emploi et ce, en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

AAMI70 reconnaît en toute personne étrangère ou d'origine étrangère, quels que soient son sexe, son âge, sa nationalité, ses croyances, son mode et son lieu de vie, sa perte éventuelle d'autonomie ou son handicap, un citoyen en devenir, unique et singulier, qui a droit à être accueilli, écouté, renseigné, orienté, aidé et éventuellement accompagné dans ses démarches. Cette lutte contre toutes les discriminations est conduite par un personnel compétent (bénévole ou salarié), en toute **confidentialité, objectivité et neutralité (religieuse, politique et syndicale)** dans un cadre strictement laïc et dans le plus absolu respect des lois de la République.

Equipe dirigeante :

Président : Jean-Louis Morel
Vice-Président : Philippe Monnier
Trésorière : Isabelle Wertheimer
Trésorière adjointe : Myriam Lecomte
Secrétaire : Laurent Zeigler
Administrateurs : Bertrand Creusy
Brigitte Gay
Nathalie Hoffmann
Marc Karadoc
Michel Masson
Abbas Yildiz
Nadine Bathelot
Jean-François Seguin
Malika Bernardin
Pascale Mangin
Laurent Monnain

Equipe Salariée :

Coordinatrice : Mamy Voyez
Agent de médiation sociale : Emine Kocahuseyinoglu
Assistante pédagogique : Laetitia Spraul
Secrétaire comptable : Hadice Akbas
Conseillère en insertion professionnelle : Martine Daval
Animatrices : Hélène Champloy
Anne Minoux
Hélène Pernot
Audrey Vadé
Formateurs : Sylvia Costille
Sophie Dirand
Paul El Maati
Karine Ferreira De Pinho
Mireille Pernoud
Karen Rutter
Christelle Guillaume
Claire Monsillon
Stéphanie Py
Agent de propreté des locaux : Fatbardhe Selimi
Prestations d'animation : Lindsay Dieu

Partenaires :

Association à but non lucratif, AAMI 70 répond aux appels d'offres publiés par les différents services publics chargés de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle et de la politique de la ville :

- L'État et ses services déconcentrés départementaux et régionaux,
- La Région Bourgogne-Franche-Comté,
- Le Conseil départemental de Haute-Saône,
- Les Collectivités territoriales (communes et communautés de communes),
- La Caisse d'allocations familiales.

RAPPORT MORAL

46 ans nous séparent de notre origine, la création de l'ASATE (association saônoise d'aide aux travailleurs étrangers). Essentiellement basée sur l'aide aux démarches administratives, constituée de 2 salariés et de bénévoles, l'ASATE a laissé place au réseau AAMIS puis à aami70.

Au fil des années notre belle association a su répondre à l'évolution de la migration et de ses besoins, si nous avons conservé l'aide administrative, appelée aujourd'hui accès aux droits, nous intervenons à la facilitation de l'intégration des migrants, à travers des formations et animations linguistiques et culturelles.

L'engagement des équipes successives de dirigeants bénévoles et des salarié(e)s, a conduit à un développement important des activités et partenariats et au recrutement de 14 salarié(e)s.

L'année qui vient de s'écouler nous a apporté son lot de difficultés en raison de la crise sanitaire et même si elle n'a pas permis de mener toutes les activités, aami70 a su relever le défi et s'adapter pour répondre aux besoins des bénéficiaires et des partenaires.

Notre développement nous amène d'autres défis pour l'avenir.

En premier lieu il s'agit de nos structures, car nous sommes à l'étroit dans nos locaux. Ainsi grâce à un partenariat de rénovation de locaux avec la SNCF, nous disposerons bientôt d'un lieu de travail spacieux et adapté à LURE, à VESOUL nous avons un projet immobilier d'achat ou location dans ou à proximité du quartier, en cours.

Autre défi se faire mieux connaître et reconnaître.

Nous faire reconnaître auprès des partenaires et financeurs comme acteur essentiel de l'intégration sociale et professionnelle dans notre département en maintenant et améliorant notre niveau de professionnalisme, de réactivité, d'adaptabilité et de rigueur de l'utilisation de fonds publics. Nous savons pouvoir compter pour cela sur une belle équipe de salarié(e)s dont il me plaît de rappeler qu'au-delà d'un simple travail chacune et chacun est animé d'une forme de militantisme et d'adhésion à notre idéologie fondatrice.

Nous faire connaître également de la population et principalement des jeunes en sortant aami70 de ses murs au moyen d'actions d'informations, de partages culturels, d'échanges...

Faire mieux connaître à la population la réalité et les enjeux de la migration et de l'intégration, parce que trop souvent on fait peser la réussite de l'intégration sociale et professionnelle uniquement sur le migrant. Mais comment réussir une intégration si tout ou partie de la population, par méconnaissance et par peur se ferme à ce projet ?

Ensuite parce qu'il est nécessaire de faire connaître la population des bénéficiaires d'aami70 afin de casser les clichés et fausses informations distillés par celles et ceux qui cherchent la division de la population.

Il ne vous a pas échappé que, comme à chaque fois, la campagne électorale voit ressurgir le fonds de commerce nauséeux de l'insécurité et l'amalgame que certains n'hésitent pas à faire entre migration et insécurité.

Dans un pays qui compte 13% de sa population en dessous du seuil de pauvreté, où les conséquences de la crise sanitaire vont être dramatiques en perte d'emplois et fermetures d'entreprises, faut-il se laisser enfermer dans ce débat ?

Parce que nous ne sommes pas seulement un organisme de formation, notre responsabilité dans le cadre du projet associatif, est de travailler à la réussite du "vivre ensemble" notre association ne peut donc rester inactive face à cette question.

Je fais le vœu que cette année 2021 soit le début de nouvelles initiatives importantes visant à informer, échanger, partager le plus largement possible, autour des questions de la migration et l'intégration. Je sais pouvoir compter pour cela sur l'équipe de dirigeants du Conseil d'Administration.

*Jean-Louis MOREL
Président d'AAMI70*

« Il faut rebâtir complètement une société humaine où la compétition sera finalement éliminée. Je n'ai pas à être plus fort que l'autre, j'ai à être plus fort que moi grâce à l'autre »

Albert JACQUARD

RAPPORT D'ACTIVITES

Actions transversales

Accès aux droits

POURQUOI ?

Favoriser l'accès aux droits des populations issues de l'immigration et lutter contre toutes les formes d'exclusion, par le biais d'information, de conseils, d'orientation, de soutien administratif et juridique et d'interprétariat.

OÙ ?

Gray, Lure, Luxeuil les Bains et Vesoul

COMMENT ?

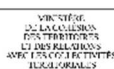
- Permanences d'aide à l'accès aux droits et aux démarches, conseil technique et information sur la législation spécifique aux étrangers auprès des usagers et acteurs institutionnels, avec orientation vers les services compétents, après étude du dossier et analyse des besoins.
- Accompagnement physique des usagers dans les services, en instituant un partenariat de terrain, des relais avec les agents des services publics et en appuyant en interface l'intervention des agents de droit commun pour les cas difficiles ou personnes ne parlant pas le français.
- Interprétariat en langues arabe et turque par nos agents assermentés par le TGI de Vesoul, notamment dans le cadre de la médiation scolaire et sociale et des procédures judiciaires, possibilité d'autres langues par des personnes ressources.

Les chiffres clés

315 permanences

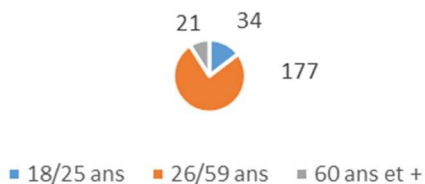
913 visites

232 personnes accueillies

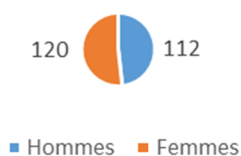


Caractéristiques du public accueilli

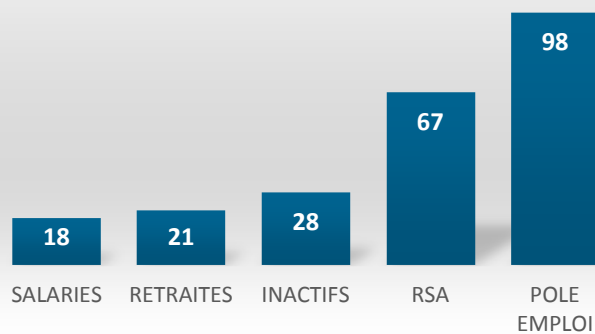
Répartition par tranche d'âge



Répartition par genre

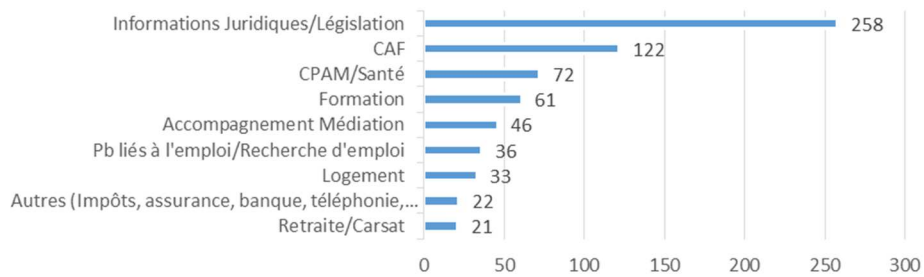


Catégorie socio professionnelle



(NB : certaines catégories peuvent se cumuler)

Cas traités



Approche culturelle des soins

POUR QUI ?

Tous les bénéficiaires des actions conduites par AAMI70.

OÙ ?

Gray, Lure, Luxeuil les Bains, Saint Loup sur Semouse et Vesoul

POURQUOI ?

- Faire découvrir à des personnes ne maîtrisant ni la langue ni le système de santé français, le fonctionnement du parcours de soins
- Favoriser et renforcer l'accès aux soins des populations immigrées
- Promouvoir la prise en charge précoce des problèmes de santé

Les chiffres clés

153 bénéficiaires

96 femmes / 57 hommes

66% de 26/59 ans

COMMENT ?

Après le recueil des attentes des participantes, mise en place par les formatrices des ateliers thématiques sur notamment : la nutrition, les activités physiques, les vaccinations, les accidents domestiques, la contraception, les bilans de santé, les cancers (Mars bleu et Octobre rose)... Outre les informations utiles concernant notamment la protection maladie en France, les ateliers hebdomadaires ont permis d'aborder les thématiques suivantes :

- vaccinations,
- sommeil,
- hygiène buccodentaire,
- cancers féminins,
- équilibre alimentaire, activité physique,
- accidents domestiques et les dangers de la maison



Participation à des manifestations citoyennes

Dans le cadre de sa participation aux Conseils citoyens des quartiers relevant de la politique de la ville, AAMI 70 participe activement aux différentes manifestations, sorties familiales et culturelles. Les manifestations sont des événements ponctuels, temps fort des quartiers et les visites sont proposées tout au long de l'année, et ce, au bénéfice du public fréquentant nos différents ateliers. L'organisation est assurée par les conseils citoyens dont les objectifs sont résumés comme suit :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes.
- Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville.
- Favoriser l'expertise partagée.
- Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage.

Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

FETE DE LA FRATERNITE (Luxeuil)



DECOUVERTE DES TRADITIONS DU MONDE - 19 septembre 2020 (Vesoul)



Animations socio-éducatives

Animation de vie sociale

ATELIERS DES SAVOIRS SOCIO-LINGUISTIQUES

- Aider à la compréhension de la langue et de la culture française à travers la participation à des ateliers collectifs d'expression, de connaissance des structures administratives, du fonctionnement du système scolaire, de la législation sociale, de l'emploi, du logement. En raison de la crise sanitaire, nombre d'ateliers ont été consacrés aux gestes barrières et mesures de prévention.
- Favoriser l'implication des participants dans la vie sociale, culturelle et citoyenne locale, et donc leur inclusion sociale
- Soutenir la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

4 sites : Gray, Lure, Luxeuil les Bains et Vesoul

ESPACE D'EXPRESSION / PARENTALITE

- Soutenir et renforcer le rôle éducatif des parents
- Développer la communication intrafamiliale afin notamment de détecter les signes de dérive

Animation bimensuelle de groupe de paroles où sont abordés les thèmes liés à l'enfance, l'adolescence, les interdictions, les dangers d'internet.

L'aspect collectif permet aux parents d'avoir une lecture élargie des codes culturels et sociaux et de sortir du sentiment d'isolement, surtout pour les familles monoparentales.

Les parents se sont bien investis dans le choix des thèmes. Ainsi des échanges intéressants ont pu avoir lieu autour de la laïcité, des conduites à risques, de l'égalité Fille/Garçon et de la pratique religieuse.

Les chiffres clés

521 ateliers

97 bénéficiaires

15 pays d'origine



Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

POUR QUI ?

Les parents primo-arrivants allophones d'élèves scolarisés dans l'établissement.

OÙ ?

Ecole Moïse Lévy à Gray

Collège Jacques Brel à Vesoul

POURQUOI ?

- Familiariser les familles avec le système éducatif
- S'approprier les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droit à l'instruction)
- Favoriser le dialogue entre familles et enseignants, dans l'intérêt des enfants.

COMMENT ?

Le travail avec les parents d'élèves a lieu au sein de l'établissement scolaire, à raison de 3 heures hebdomadaires, hors vacances scolaires. D'authentiques documents sont utilisés (emploi du temps, carnet de liaison, bulletin scolaire...).



Les participants soulignent l'intérêt de cette action qui, tout en étant un espace d'apprentissage autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire, est aussi un lieu d'échanges enrichissants sur leurs visions et leurs vécus respectifs sur l'école.

Une relation s'est instaurée entre les parents et les enseignants, les parents s'impliquent davantage dans la participation à la vie scolaire de l'établissement. Les parents impliqués se renouvellent régulièrement, au rythme des évolutions scolaires des enfants.

Accompagnement scolaire

POUR QUI ?

Les enfants d'école élémentaire, ayant besoin d'un accompagnement pour mieux appréhender les fondamentaux des apprentissages scolaires

POURQUOI ?

- Aider les élèves à réussir leur scolarité en développant leurs capacités d'expression et d'organisation
- Favoriser la prise de conscience des règles et normes sociales françaises.

OÙ ?

Gray et Luxeuil les Bains

COMMENT ?

Recensement des enfants ayant besoin d'une aide.
Rencontres régulières des parents en famille en entretien individuel.
Accueil des enfants après l'école dans les locaux mis à disposition.
Évaluation et suivi des enfants tout au long de l'année.

Les chiffres clés

22 enfants du CP au CM2

7 pays d'origine



Les équipes éducatives soulignent une bonification du rapport à l'école et des progrès scolaires aussi bien en termes de résultats qu'en termes de comportement. Nous constatons une forte implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

La période de confinement nous a contraints de suspendre notre action du 17 mars au 29 mai 2020. Néanmoins, l'action ayant lieu sur un rythme scolaire, l'impact a été minime d'autant que nous avons compensé par des séances le mercredi matin.

Les enfants étaient assidus, surtout à la sortie du confinement, ils étaient contents de pouvoir reprendre un rythme scolaire.

Citoyenneté

POUR QUI ?

- Une classe de 4^e SEGPA du collège Jacques Brel
- des élèves et enseignants
- des professionnels (travailleurs sociaux, responsables associatifs, agents publics, etc.)

POURQUOI ?

- Promouvoir la tolérance et le vivre ensemble
- Favoriser l'éveil et la curiosité
- Encourager le dialogue interculturel
- Valoriser les compétences artistiques et permettre aux élèves de SEGPA de révéler leurs potentialités
- Sensibiliser divers publics aux questions de Laïcité, de tolérance, de droit à la différence, de radicalisation, etc.

Les chiffres clés

10 élèves de SEGPA

**30 élèves et 5 professeurs
de 6^e/5^e**

50 professionnels

COMMENT ?

- Des séances hebdomadaires de théâtre assurées par deux professionnelles de la Compagnie des Lustres pour une approche culturelle des thèmes de la citoyenneté, la laïcité, le droit à la différence à travers
- Des interventions ponctuelles en milieu scolaire sur les valeurs de la République et la Laïcité
- Une conférence de monsieur Mourad Benchellali sur les signes de la radicalisation



Si, malgré la crise sanitaire, nous avons pu assurer la plupart des séances prévues, la représentation théâtrale tant attendue par les élèves n'a pas pu avoir lieu.

Néanmoins, le travail des deux intervenantes de la Compagnie des Lustres, a permis aux élèves de vaincre leur timidité, d'oser s'exprimer oralement devant le groupe. Les élèves se sont soumis avec plaisir au travail d'improvisation. L'acceptation de soi devant les autres était pour eux un premier pas vers l'acceptation des autres.

En parallèle, à la demande des enseignants, des interventions ponctuelles sur le thème de la Laïcité et des pratiques religieuses, ont été réalisées en classe de 6^e et de 5^e.

Enfin, le 31 janvier 2020, la conférence de monsieur Mourad Benchellali à l'espace Villon a réuni une cinquantaine de participants.

Culture et langue française

POUR QUI ?

- Primo-arrivants allophones du quartier Montmarin/Rêpes

OÙ ?

Vesoul

POURQUOI ?

- Donner du sens à l'apprentissage du français
- Faire découvrir le patrimoine culturel aux primo-arrivants
- Favoriser les échanges interculturels
- Lutter contre l'isolement



COMMENT ?

- Visite de Vesoul, ses monuments, son musée
- Visite du Théâtre
- Participation à des représentations culturelles (théâtre, cinéma)
- Ateliers d'écriture



En raison de la crise sanitaire, toutes les visites initialement prévues n'ont pu avoir lieu.

Malgré tout, le groupe a pu assister à plusieurs séances du FICA, échanger avec Dorjee Sangpo, artiste tibétain qui créait un mandala, visiter le musée Garret et le théâtre Edwige Feuillère.

Les ateliers d'écriture avec Lombre ont permis aux participantes d'exprimer leur sensibilité à travers des poèmes réunis dans un recueil.

Lumières de ma vie

*J'aime bien les parfums
J'adore les fleurs dans le jardin
La rose est ma fleur préférée,
Elle fleurit tout l'été
Mes filles sont des fleurs magnifiques
Mon fils est une personne unique
C'est mieux que la joie, c'est magique*

*Refrain :
Vous êtes mes fleurs
Vous êtes mon bonheur,
Mon oxygène, mon bien-être,
Mon tout c'est vous sur toute la terre.*

*Madame Selimi Fatbardhe
(Extrait du recueil réalisé avec Lombre)*



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

*Je rêve d'une union
D'une belle coopération,
Cette personne unique
Que j'aimerais en public
Je l'imagine parfait
Qui m'enivre de respect
Je me nourrirais de son sourire
Elle m'accepterait comme je suis*

*L'amour représente la vie
Et moi j'ai envie de vivre
Etre heureuse comme au premier jour
Etre amoureuse de l'amour
Je veux que mon mari me trouve jolie
Que je puisse illuminer sa vie*

*Madame Arbiou Loubna
(Extrait du recueil réalisé avec Lombre)*

Sport et citoyenneté

POUR QUI ?

- Femmes bénéficiaires de la protection internationale

OÙ ?

Vesoul

POURQUOI ?

- Encourager la pratique sportive comme vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion sociale
- Identifier et lever les freins à la pratique sportive qui sont souvent les mêmes que ceux liés de l'insertion professionnelle.



COMMENT ?

- Méthodologie inspirée de l'action « TouteSport" de la Fédération Nationale des CIDFF.
- 20 temps de regroupements hebdomadaires
- Plusieurs thèmes : analyse genrée du rapport au sport, pourquoi faire du sport (effets, bienfaits), freins à la pratique sportive (gestion du temps, manque de confiance en soi, mobilité insuffisante, autonomie à développer, problèmes de santé, appréhension des déplacements dans l'espace public, etc.), diversité des pratiques sportives, découverte/diagnostic de l'offre sur le territoire, des équipements sportifs implantés dans leur quartier.
- Découverte de la pratique sportive

Les différents thèmes abordés, et en particulier la confiance en soi, ont donné lieu à de nombreux échanges constructifs qui ont permis en sus de développer les compétences langagières associées.

Le beau dynamisme créé par le projet a été interrompu par les confinements successifs, mais les femmes accompagnées dans l'action espèrent toutes pouvoir poursuivre une activité dès que les mesures sanitaires seront levées.

Formations



Formation linguistique à visée professionnelle

POURQUOI ?

- Améliorer la maîtrise de la langue française pour travailler son projet professionnel
- Acquérir les connaissances du monde du travail pour une communication efficace
- Découvrir les secteurs d'activités, les métiers et les emplois présents localement.

OÙ ?

Lure, Luxeuil les Bains et Vesoul

COMMENT ?

- Information auprès des services de l'emploi/insertion
- Réunion d'information collective
- Entretiens individuels
- Séquences formatives sur un rythme de 12 heures hebdomadaires :
 - Acquisition du vocabulaire spécifique aux différents secteurs d'activité
 - Travail sur les compétences, savoir-être et savoir-faire avec mises en situation
- Interventions d'employeurs, visites d'entreprises.

Les chiffres clés

27 bénéficiaires

13 nationalités

13 femmes/14 hommes



La crise sanitaire a limité le nombre de personnes pouvant intégrer le dispositif en cours d'année, expliquant ainsi la baisse du nombre de bénéficiaires par rapport à 2019 (43). Les visites et interventions ont malheureusement été limitées par les différents confinements.

30% poursuivre le cursus d'apprentissage du Français afin d'acquérir un niveau suffisant pour passer une certification exigée pour l'intégration dans certaines formations.

70% ont intégré des dispositifs existants tels que DFL, DAQ ou UFPM.

Français langue étrangère complémentaire

POUR QUI ?

- Stagiaires CIR ayant fini leur parcours sans avoir atteint le niveau A1
- Stagiaires ayant validé le A1 et en attente d'intégrer une formation A2.

OÙ ?

Lure, Luxeuil les Bains, Saint Loup sur Semouse et Vesoul

POURQUOI ?

- Renforcer les compétences langagières et écrites de certains.
- Eviter une perte des acquis et approfondir l'apprentissage de la langue française.
- Lutter contre l'isolement social
- Améliorer la pratique des écrits administratifs et quotidiens
- Favoriser l'intégration socio-professionnelle

COMMENT ?

- 12 à 24 heures hebdomadaires par groupe de niveau
- Parcours individualisés, adaptés aux objectifs de chacun
- Animations pédagogiques, visites, interventions

Les chiffres clés

86 bénéficiaires

12 nationalités

27 femmes/59 hommes



La crise sanitaire nous a contraints à suspendre les cours de mars à mai 2020, limitant ainsi de facto le nombre de bénéficiaires.

Malgré tout, stagiaires comme formateurs s'accordent pour dire que ce dispositif permet d'inscrire l'apprentissage de la langue française dans la continuité et d'améliorer sa pratique intégrative dans le quotidien.

Formation linguistique CIR A1

POUR QUI ?

- Les signataires d'un Contrat d'Intégration Républicain, titulaires d'un titre de séjour ou bénéficiaires de la protection internationale

OÙ ?

Lure, Luxeuil les Bains, Saint Loup sur Semouse et Vesoul

LES ATTENDUS DU NIVEAU A1

L'apprenant est capable de :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.
- Se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant son lieu d'habitation, ses relations...
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement, distinctement et se montre coopératif

POURQUOI ?

- Permettre aux bénéficiaires d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à leur intégration socio-professionnelle : comprendre, parler, écrire.

COMMENT ?

- 100 à 600 heures selon le positionnement initial et la prescription de l'OFII
- Entrées et sorties permanentes
- Des formations en face à face (80% du volume horaire)
- Des animations, visites et interventions (20% du volume horaire)
- Un cadre européen de référence

Les chiffres clés

126 bénéficiaires

17 nationalités

32 femmes/94 hommes



Le 1^{er} confinement lié à la crise sanitaire nous a imposé de suspendre les cours du 16 mars au 31 mai.

L'application des gestions et mesures barrières au sortir de cette période, ont imposé l'organisation de cours en groupes plus petits, répondant ainsi aux impératifs imposés par la structuration de nos locaux.

58 % des personnes accueillies bénéficient d'une formation de 400h, 24% de 200h, 10% de 600h et 8% de 100h.

Le taux de réussite moyen est de 67%. Mais ce taux ne signifie rien s'il n'est pas examiné au regard du niveau de départ et de l'évolution du niveau de langue permis par la formation.

Les niveaux des bénéficiaires est évalué sur 100. A leur arrivée, ils présentent des niveaux variant de 0 à 80 points. En fin de formation, leur niveau estimé s'échelonne de 8 à 97 points. L'évolution moyenne est de +35 points. Ce sont les personnes bénéficiaires de 400h de formation qui connaissent la plus forte progression avec +44 points en moyenne.

Notons que la quasi-totalité des personnes bénéficiant de 600h de formation n'ont jamais été scolarisées dans leur pays d'origine.

Enfin, il convient de ne pas nier l'impact de leur histoire de vie sur leurs apprentissages. Ses conséquences dans leur vie en France viennent parfois heurter leur volonté d'apprendre.

Formation linguistique CIR A2

POUR QUI ?

- Les signataires d'un Contrat d'Intégration Républicain, titulaires d'un titre de séjour ou bénéficiaires de la protection internationale volontaires et ayant atteint le niveau A1

POURQUOI ?

- Permettre aux bénéficiaires de renforcer leurs compétences linguistiques

COMMENT ?

- 100 heures
- Alternance de face à face et d'animations, visites et interventions
- Un cadre européen de référence

LES ATTENDUS DU NIVEAU A1

L'apprenant est capable de :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorités : informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail...
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats

OÙ ?

Lure, Luxeuil les Bains, Saint Loup sur Semouse et Vesoul

Les chiffres clés

8 bénéficiaires
3 femmes/5 hommes



Le 1^{er} confinement lié à la crise sanitaire nous a imposé de suspendre les cours du 16 mars au 31 mai. Cette suspension a limité le nombre d'apprenants titulaires du CIR A1 potentiellement en capacité d'intégrer une formation A2 car leurs parcours ont été allongés d'autant.

Malheureusement, ce groupe a été touché par le virus et seuls 4 personnes ont terminé la formation.

Dispositif de formation linguistique (DFL)

POUR QUI ?

- Personnes en situation d'illétrisme
- Personnes allophones ou maîtrisant mal la langue française écrite et orale

OÙ ?

Saint Loup sur Semouse et Luxeuil les Bains

COMMENT ?

- Parcours individualisé de maximum 150 heures
- Formation adaptée aux impératifs et objectifs de chacun
- Formation en Français écrit et oral

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Les chiffres clés

21 bénéficiaires

14 femmes / 7 hommes

POURQUOI ?

Le DFL a pour objectif de favoriser l'acquisition des savoirs de base des personnes rencontrant des difficultés avec la langue française, leur permettant ainsi de s'inscrire dans un parcours de formation ou de sécuriser leur parcours professionnel.

Une formation pour moi c'est possible

POUR QUI ?

- Personnes peu qualifiée justifiant a minima d'un niveau linguistique A2.

OÙ ?

Luxeuil les Bains

COMMENT ?

- Lever les freins à l'entrée en formation
- Entretiens individualisés
- Séances collectives
- Définition d'un projet et d'un parcours adapté

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Les chiffres clés

48 personnes

40 femmes / 8 hommes

Durant le 1^{er} confinement un suivi en distanciel a été mis en place pour limiter l'impact de l'annulation de ces deux formations en présentiel.

Dispositif amont de la qualification (DAQ)

POUR QUI ?

- Demandeurs d'emplois

POURQUOI ?

- Développer ses compétences pour entrer en formation qualifiante
- Favoriser le retour à l'emploi

OÙ ?

Luxeuil les Bains et Vesoul

COMMENT ?

- Entretien individuel suite à une prescription par les services de l'emploi, Pôle emploi, Cap emploi, les missions locales, etc.
- Travail en collectif et en individuel sur la motivation, les différents secteurs de métiers et les formations qualifiantes correspondantes.
- AAMI 70 y assure l'accueil, la préconisation du parcours et le suivi individuel des stagiaires. La durée maximale du parcours est de 650 heures, chaque stagiaire est accompagné par un référent.

Les chiffres clés

68 personnes

51 femmes / 17 hommes

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Fracture et accompagnement numérique



UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE URGENTE FACE À UNE SITUATION SANITAIRE DÉGRADÉE

La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur de la fracture numérique, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la ville. Dès lors, l'enjeu d'accompagner les enfants dans des apprentissages à distance s'est révélé comme un vecteur essentiel de l'accompagnement scolaire.

AAMI70 a donc fait l'acquisition d'ordinateurs portables qu'elle a mis à disposition des enfants et les a accompagnés dans les apprentissages numériques afférents. La continuité pédagogique a donc été ainsi assurée pour 8 enfants du QPV de Vesoul.

Valeurs de la République et Laïcité

POUR QUI ?

Les acteurs de terrain, qu'ils soient agents de l'État ou agents des collectivités territoriales, salariés ou bénévoles associatifs, ou encore salariés d'organismes Hlm.

COMMENT ?

- Un plan de formation national, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et décliné au niveau régional.
- Des formations de 2 jours dispensées par 70 formateurs régionaux afin de permettre aux professionnels :
 - ↳ d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les Valeurs de la République et le principe de laïcité ;
 - ↳ de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles des autres professionnels ;
 - ↳ de travailler sur des cas pratiques

POURQUOI ?

- Nombre de débats actuels témoignent d'une méconnaissance du principe de « laïcité », focalisés sur ce qu'elle interdirait au détriment de ce qu'elle garantit et permet.
- Principe fondamental garant des valeurs de la République, la laïcité, est souvent mal comprise, parfois contestée ou détournée aujourd'hui.
- Nombre de remontées de terrain, relayées par les réseaux professionnels comme par les représentants des services déconcentrés de l'État, montrent à la fois un certain découragement et des intervenants sociaux et éducatifs. Elles mettent en exergue leur grand isolement et une difficulté à répondre aux situations qu'ils rencontrent ou aux interpellations dont ils font l'objet.

1 formation assurée les 15 et 16 octobre 2020 à l'espace Villon



Rapport de Gestion 2020

RAPPORT FINANCIER

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 165	429	736	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	61 850	39 705	22 146	12 685	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 328		1 328	892	
TOTAL (I)	64 343	40 134	24 210	13 577	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	38 468		38 468	61 425
	Autres créances	31 500		31 500	35 583
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	202 409		202 409	111 504	
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	272 376		272 376	208 512	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	336 720	40 134	296 586	222 089
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			1 328	892	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	44 101	44 101
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	68 102	68 102
	Report à nouveau	(19 895)	(96 461)
	Résultat de l'exercice	93 701	97 952
	Total des fonds propres	186 009	113 694
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 517	2 695	
Provisions réglementées	5 407	5 407	
Total des autres fonds associatifs	11 924	8 102	
Total des fonds associatifs	197 933	121 797	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	32 465	7 690
Total des provisions	32 465	7 690	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	328	2 285
	Emprunts et dettes financières divers		5 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 339	30 857
	Dettes fiscales et sociales	46 521	35 983
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		359	
Produits constatés d'avance	4 000	18 118	
Total des dettes	66 188	92 602	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	296 586	222 089	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	93 701,11	97 952,46	
(1) Dont à moins d'un an	66 188	92 602	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	269 355	290 115
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	239 033	212 400
	Dons		
	Cotisations	300	380
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	604	1 306
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 550	4 554
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	516 842	508 755	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	101 729	92 700
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 928	4 148
	Rémunération du personnel	248 272	245 400
	Charges sociales	69 878	60 098
	Subventions accordées par l'association	266	97
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 532	4 383
	Dotation aux provisions	3 388	3 845
	Autres charges	302	
	Total des charges d'exploitation	436 296	410 670
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		80 546	98 085
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	419	130
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15	61
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	405	70
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	80 951	98 155
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	13 298	342
	Charges exceptionnelles	548	544
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 750	(203)
Impôts sur les sociétés	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		530 559	509 227
TOTAL DES CHARGES		436 858	411 275
EXCEDENT ou DEFICIT		93 701	97 952
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	269 355	290 115
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	239 033	212 400
	Dons		
	Cotisations	300	380
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	604	1 306
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 550	4 554
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	516 842	508 755
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	101 729	92 700
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 928	4 148
	Rémunération du personnel	248 272	245 400
	Charges sociales	69 878	60 098
	Subventions accordées par l'association	266	97
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 532	4 383
	Dotation aux provisions	3 388	3 845
	Autres charges	302	
	Total des charges d'exploitation	436 296	410 670
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	80 546	98 085
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	419	130
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15	61
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	405	70
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	80 951	98 155
	Produits exceptionnels	13 298	342
	Charges exceptionnelles	548	544
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 750	(203)
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	530 559	509 227
	TOTAL DES CHARGES	436 858	411 275
	EXCEDENT ou DEFICIT	93 701	97 952
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

PERSPECTIVES 2021

Activités prévisionnelles

Actions transversales

- Les actions transversales vont se poursuivre.
- Avec la levée des confinements la participation d'AAMI70 à des manifestations citoyenne va reprendre. Ainsi, l'association a déjà pris part l'action « Je nettoie ma ville » du 29 mai dernier.
- La conférence de sensibilisation à la radicalisation, initialement prévue en mars 2021 à Luxeuil les bains, va être reprogrammée sur le 2è semestre.
- Un projet autour de la photographie comme média pour permettre aux primo arrivants de valoriser leur propre image et de mieux voir le monde qui les entoure va être engagé. Mieux voir et donner à voir seront les objectifs de ce travail qui donnera lieu à une restitution publique.

Animations socio-éducatives

- Animation de vie sociale, accompagnement scolaire et action citoyenneté se poursuivent.
- Les actions de sensibilisation à la laïcité, aux Valeurs de la Républiques, à la citoyenneté, au droit à la différence vont reprendre.

Formations

- AAMI70, en groupement avec Online Formapro et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, est signataire avec le conseil régional de Bourgogne Franche Comté du contrat DAQ 2.0 pour le secteur de Lure/Luxeuil. Une salariée est affectée à temps plein à cette mission d'accompagnement vers la qualification. Ce dispositif remplace le DAQ et l'UFPM arrivés à échéance.
- Le marché relatif à la formation linguistique des signataires du contrat d'intégration républicain arrivera à son terme fin 2021. AAMI70 se positionnera à nouveau dans le cadre du nouveau marché afin de poursuivre ses actions en faveur de l'apprentissage du français comme langue d'intégration.
- En 2021 le nombre de stagiaires augmente avec l'ouverture de groupes supplémentaires sur Vesoul afin de mieux faire face aux sollicitations croissantes. AAMI70 renforce d'ailleurs son équipe de formateurs à ces fins.
- AAMI70, en sa qualité d'organisme de formation a engagé la démarche de certification QUALIOPi dont l'audit se déroulera début octobre 2021.
- AAMI70 renforce ses objectifs de formation FLE à objectif professionnel

-
- En alerte sur l'entrée de formation de plus de plus de personnes n'ayant jamais été scolarisées, AAMI70 souhaite développer des partenariats afin d'offrir aux bénéficiaires de titres de séjour en attente d'entrée en formation CIR, des temps d'alphabétisation qui leur permettrait de mieux appréhender leur entrée en CIR et de rendre ce temps d'apprentissage plus efficient.

Conditions d'accueil des bénéficiaires

- 2021 devrait être l'année du changement sur le site de Lure où AAMI70 devrait devenir locataire de locaux plus spacieux adaptés qui permettront une meilleure qualité d'accueil et de travail pour les apprenants comme pour les formateurs.
- 2021 sera également une année de réflexion sur le site de Vesoul dont les locaux ne sont plus adaptés à l'importance de l'activité actuelle de l'association. Fortement ancrée dans le quartier Montmarin/Rêpes, l'association s'attache à rechercher des espaces plus vastes qui permettront, comme à Lure, une meilleure qualité d'accueil et de travail pour les bénéficiaires comme pour les salariés.

Budget prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	77 500 €	70 - Ventes de produits, prestations de services	340 000 €
Prestations de services	60 000 €		
Achats matières et fournitures	15 000 €	74 - Subventions d'exploitation	220 000 €
Autres fournitures (eau, elec, carburant)	2 500 €	DDCSPP- Contrat de ville	45 000 €
61 - Services extérieurs	44 500 €	DDCSPP	49 000 €
Locations immobilières et mobilières	32 000 €	Région	18 000 €
Entretien et réparation	6 000 €	Département	26 000 €
Assurance	3 000 €	Communes : Gray - Lure - Luxeuil - Vesoul	26 000 €
Documentation	3 500 €	Intercommunalité(s) : EPCI ¹⁷	4 000 €
62 - Autres services extérieurs	27 500 €	ARS	8 000 €
Rémunérations intermédiaires honoraires, vacances	18 000 €	Organismes sociaux : CAF	40 000 €
Publicité, relations publiques	1 000 €	DRAC	3 000 €
Déplacements, missions	3 000 €	Aides privées	
Frais postaux et télécommunications	4 500 €	Fonds Européens	
Services bancaires	1 000 €	ASP/ Emplois aidés	1 000 €
63 - Impôts et taxes	7 000 €		
Participation formation continue	7 000 €		
64 - Charges de personnel	406 000 €		
Rémunération du personnel	326 000 €		
Charges sociales	80 000 €		
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	3 500 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	Cotisations membres	500 €
66 - Charges financières	100 €	Produits divers de gestion	3 000 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	76 - Produits financiers	200 €
68 - Dotation aux amortissements et dépréciations	7 400 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
Dotations amortissements	6 300 €	78 - Report ressources...	0 €
Provision départ en retraite	1 100 €	79 - Reprise sur amortissements, transfert de charges	6 300 €
Total des charges	570 000 €	Total des produits	570 000 €



Association
Accompagnement
Migration
Intégration

Nos partenaires



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE HAUTE-SAÛNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité



Valeurs de la République
et **Laïcité**
Bourgogne Franche-Comté



ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Ville de
VESOUL



ci3ff
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Haute-Saône

A.A.M.I 70 Siège : 6, cours François Villon 70 000 VESOUL - 03.84.75.56.27 - aami70@wanadoo.fr

Antenne de Lure : 13 rue De Lattre de Tassigny 70 200 LURE - **Antenne de Luxeuil** : 7 allée des Libelles 70 300 LUXEUIL-LES-BAINS

Antenne de Gray : 2 allée du Jura 70 100 GRAY - **Antenne de Saint Loup** : 2 rue Victor Hugo 70 800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE